

La Société de l'Industrie Laitière de la Province de Québec tient sa 44ème Convention annuelle à St-Casimir de Portneuf

(Suite de la page 751)

Le conférencier recommande fortement la pasteurisation de petit lait comme moyen d'éviter la mauvaise saveur des produits fabriqués. La pasteurisation est efficace pour détruire les mauvaises germes, et de plus, le petit lait pasteurisé rend le nettoyage des bidons beaucoup plus facile, car le bidon mal nettoyé est la principale cause des produits à mauvaise saveur.

Hélas certains fabricants qui n'examinent jamais le système de tuyautage, ne nettoient pas assez fréquemment les tuyaux par où le lait circule. Il s'en suit naturellement qu'il est impossible d'obtenir d'un lait qui circule dans des tuyaux encastrés un produit à saveur net.

Parlant de la classification des beurre et fromage, M. l'Inspecteur général est heureux qu'elle ait été faite plus sévement au cours de la dernière saison.

Si apparemment le rapport des classificateurs dénote une diminution dans les beurre et fromage No. 1, l'on peut d'autre part conclure que ceux qui ont obtenu un pointage leur donnant une classification No 1, cette année, ont fabriqué un produit supérieur à ceux des années passées et il en est ainsi des produits classés No 2.

Parlant de la centralisation des fabriques, le conférencier croit qu'elle devra forcément se faire, mais il est en faveur que cette centralisation se pratique dans les districts ruraux.

Méthode d'alimentation du troupeau laitier

M. E. A. Ste-Marie, régisseur de la station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, succède à M. Elie Bourbeau.

L'orateur a surtout conseillé une alimentation plus soutenue de la vache laitière et une forte alimentation durant les mois d'été, en vue d'un plus fort rendement de lait, afin d'arriver à prolonger la période de lactation. Le conférencier recommande aussi tout spécialement le vêlage plus tôt des laitières comme moyen pratique pour arriver à cette fin. Parlant de l'importance de posséder un taureau de choix, le conférencier conseille aux cultivateurs d'acheter un bon taureau en coopération, un taureau pouvant servir efficacement de trois à quatre troupeaux.

Méthodes de culture propres à assurer une meilleure production laitière.

Tel est le sujet qui fut traité avec la compétence qu'on lui connaît, par M. L. P. Roy, le dévoué et sympathique chef de Service de la grande culture du Ministère de l'Agriculture de Québec.

Ce n'est pas dans le cadre restreint d'une revue hebdomadaire, et, surtout, lorsqu'il nous faille donner un aperçu général de ce que fut un aussi important congrès, qu'il soit possible de publier au complet un sujet aussi rempli de conseils précieux, de données précises. Nous prions nos lecteurs de surveiller nos prochaines éditions qui contiendront des extraits de ce sujet si intéressant, à une époque où les circonstances veulent que le cultivateur songe sérieusement à dire adieu aux anciennes méthodes routinières de production.

Des statistiques.

Le conférencier suivant est M. G.-L. Marquis, statisticien de la province de Québec, qui intéressa vivement son auditoire avec les chiffres qu'il communiqua relativement à la valeur de notre industrie laitière, les progrès qu'elle a accomplis depuis une vingtaine d'années. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Séance du soir.

C'est surtout à la grande séance de mercredi soir qu'il nous fut donné de constater tout l'intérêt que portent à l'agriculture la population de St-Casimir et des paroisses avoisinantes. 17 paroisses étaient représentées à cette splendide réunion agricole. On estime à trois cents le nombre de cultivateurs qui ne purent trouver place dans une spacieuse salle qui pouvait contenir près de quinze cents auditeurs.

La séance fut présidée avec tact par M. J. H. Crépeau, le nouveau président de la société. Avait pris place aux fauteuils d'honneur, le Rvd J. G. McCrea, curé de St-Casimir, l'Hon. J. E. Caron, ministre de l'agriculture, le Dr A. T. Charron, sous-ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa, MM. H. Tardif et E. St-Germain, respectivement maires de St-

Casimir village et de la paroisse, ainsi que plusieurs autres. Une orchestre de choix fit les frais du programme musical.

Une école moyenne d'agriculture.

M. le maire H. Tardif souhaita en termes heureux la bienvenue à l'Hon. Ministre de l'Agriculture, ainsi qu'à la Société d'Industrie Laitière et pria l'Hon. Caron de douter, si possible, la paroisse de St-Casimir, principal centre agricole du comté de Portneuf, d'une école moyenne d'Agriculture semblable à celle que possède le comté de Rimouski—dans l'intérêt du progrès de l'agriculture dans la région de Portneuf et de Champlain.

M. le curé McCrea est l'orateur suivant et s'associe aux autorités civiles pour souhaiter la plus cordiale bienvenue aux officiers de la Société et à tous les congressistes. M. le curé, s'adressant à ses paroissiens, dit que la terre n'est pas une marâtre, elle pourvoit à la subsistance de ses habitants; aussi le vénérable pasteur conseille-t-il fortement aux cultivateurs l'attachement à la culture du sol généreux et nous montre la profession agricole comme la plus noble, la profession de préférence du Créateur, aussi conseille-t-il à l'agriculteur de faire son travail avec amour.

M. J.-Chs Magnan, est très applaudi quand il s'avance pour dire quelques paroles d'encouragement aux cultivateurs, les féliciter de l'intérêt qu'ils portent à l'agriculture. M. l'agronome attire l'attention de l'Hon. Ministre de l'Agriculture sur le fait qu'il n'y a probablement pas d'autres régions de la Province qui sont plus sensibles à ce que font nos gouvernements pour l'avancement de notre agriculture, que les cultivateurs du comté de Portneuf. Et l'orateur s'adressant encore au ministre poursuit: Il n'y a probablement aucun autre comté qui a eu la louable initiatrice de vous prouver, d'une façon aussi tangible que le fera tout à l'heure son honneur le maire de la paroisse de St-Casimir, combien notre population agricole vous est reconnaissante du dévouement que vous ne cessez d'apporter à la défense des intérêts de la classe agricole.

M. le président de la Société d'Industrie Laitière remercie ensuite en termes heureux et appropriés M. le curé McCrea et les maires des municipalités de St-Casimir de leur chaleureux accueil et de leurs bons souhaits, le ministre de l'Agriculture d'avoir répondu à l'invitation de la société par sa présence à cette réunion, ainsi que les Congressistes d'avoir pris part en aussi grand nombre aux emportantes assises de la 44ème Convention annuelle.

Puis le président donne un état détaillé des activités de la S.I.L. depuis sa fondation et fait un éloge délicat de l'ex-président, l'honorable sénateur Gustave Boyer, que la maladie a privé d'assister aux réunions qu'il ne manquait jamais dans le passé, et qui a tant contribué au progrès de la Société.

Décoration à l'Hon. J.-E. Caron.

M. le maire E. St-Germain, président du cercle local de l'Union Catholique des cultivateurs, au nom des contribuables de sa municipalité et des cultivateurs d'une manière générale, souhaite la bienvenue à l'Hon. Caron et lui offre une médaille de bronze comme marque de reconnaissance des services rendus, tant en octrois qu'en éducation agricole, à la classe agricole de Portneuf et en particulier aux sociétés d'agriculture du comté.

Ce beau geste est applaudi à outrance et l'assistance s'étant levée chante "Il a gagné ses épaulettes".

Au début de son discours, la voix de l'Hon. M. Caron trahit la vive émotion qu'il ressent de cette haute marque de considération. Il remercie sincèrement le président du cercle de l'U.C.C. ainsi que tous les cultivateurs du comté de cette décoration qui lui est plus chère, dit-il, que celles qui lui ont été décernées par les pays étrangers.

Je serai heureux de conserver cette décoration et de la léguer à mes enfants parce qu'elle me vient des miens, de la classe à qui je n'ai jamais mérité mes sympathies et que j'aime du plus profond de mon cœur.

Monsieur le ministre de l'agriculture a saisi l'occasion, à l'ouverture du congrès, pour donner des conseils appropriés sur la qualité de notre beurre et de notre fromage et sur la coopérative agricole.

M. Caron a insisté sur une meilleure production et une production plus uniforme du beurre et du fromage; il a loué les efforts accomplis dans cette voie par la Société d'industrie laitière. Il faudrait ensuite, a-t-il dit, augmenter notre production et réduire le nombre des fabriques afin d'arriver à fabriquer des produits uniformes, que réclament davantage les marchés étrangers. Si l'on augmentait de 1000 livres par année la production de lait d'une vache, il en résulterait un gain de dix millions de piastres.

Le ministre est d'avis que la loi adoptée pour payer le lait d'après sa richesse en gras rend justice aux cultivateurs.

Les orateurs suivant sont MM. le notaire Hamel, M.A.L., et le Rvd M. Chalifour, curé de la paroisse N.-D.-des-Anges, et président de la société d'agriculture division "C" du comté de Portneuf. Le vénérable curé se dit heureux qu'on lui fournit l'occasion de remercier publiquement l'Hon. J.-Ed. Caron, des octrois dont sa société a bénéficié, et reconnaît dans l'Hon. ministre de l'agriculture, un cultivateur d'abord, un citoyen intégré et absolument dévoué aux intérêts de la belle profession des agriculteurs.

M. C. Laganière ajoute quelques mots de remerciement à l'adresse du ministre et la réunion prend fin au chant de l'hymne national chanté par la foule, accompagné de l'orchestre.

Elections des officiers et directeurs.

A la séance du jeudi matin, l'on a procédé à l'élection des nouveaux officiers et des directeurs avec le résultat suivant:

Président honoraire: Hon. Gustave Boyer, sénateur.

Président actif, M. J.-H. Crépeau, de St-Camille de Wolfe.

Vice-Président: Hon. Emile Moreau, Roberval.

Secrétaire: M. Alex. Dion, du Service de l'Industrie laitière au Ministère de l'Agriculture.

Les nouveaux directeurs élus sont: MM. Fred Gélinas de Sherbrooke, pour la division No 7, J. E. Therriault, B.A.B.S.A directeur intérimaire de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, pour la division No 9, et M. J. F. Montpetit de Coteau Station, pour la division No 22.

Les sujets traités à cette séance ont été: Les anchormans à faire dans les fabriques, par M. L. P. Lacoursière, professeur à l'Ecole de Laiterie et sous-inspecteur des usines de beurres et fromages.

Les Caisses populaires, par M. l'abbé J. R. I. Trudel, organisateur.

La glace chez le cultivateur, par M. Omer Tessier, professeur et sous-inspecteur général des fabriques.

M. E.-U. Allard traite de la production hygiénique du lait. L'orateur intéressé vivement son auditoire et répond sageusement et avec courtoisie aux quelques renseignements que lui demanderont quelques congressistes.

Dans l'après-midi ce fut au tour du Dr. A. T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, de traiter avec clarté et avec l'éloquence qu'on lui connaît de la composition d'une goutte de lait, sujet fort intéressant qu'il nous sera donné de reproduire au long.

M. Damase Belzil traite de comptabilité agricole telle qu'on la pratique sur les fermes de démonstration provinciales. L'orateur dit que les systèmes antérieurement soumis aux agriculteurs contiennent beaucoup de détails inutiles et sont dépourvus des indications nécessaires pour contrôler les revenus de chaque département de la ferme.

Un système de comptabilité doit être fait de façon à permettre à l'agriculteur de toucher le droit par où les profits concernent sa ferme, et quels sont les départements qui lui rapportent le plus de revenus.

Le Service de la grande culture fournira volontiers les renseignements que désireraient avoir les cultivateurs quant à la préparation d'un tel système de comptabilité.

Des résolutions qui ont été adoptées au cours de la convention, nous soumettons les suivantes à nos lecteurs.

Proposé par M. De Salles Latrière secondé par J. A. Morvan.

Considérant à nécessité de maintenir intégralement nos fabriques de beurre et de fromage tout en éliminant nos fabriques indésirables.

Considérant également l'utilité de maintenir toutes les fabriques dans les cités.

Considérant le malaise indéniable qui existe entre les fabriques de la campagne et celles des villes.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la S.I.L. que ces causes de friction disparaissent.

La S.I.L. réunie en session plénière à St-Casimir de Portneuf a l'honneur de demander à l'Hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture de vouloir bien faire enquêter de façon à donner satisfaction à tous les intérêts. (Adopté.)

Proposé par M. U. Allard. Secondé par M. Gobeil.

Considérant qu'il est opportun de vulgariser les connaissances concernant les moyens utilisés pour déterminer la richesse du lait.

Considérant qu'il est de la plus haute importance de faire l'éducation des jeunes cultivateurs à ce sujet.

La S.I.L. réunie en séance plénière, exprime le vœu que le Secrétaire provincial et le Ministre de l'Agriculture provincial prennent les moyens de faire donner des leçons d'épreuve de lait et de crème dans les écoles primaires rurales, par des officiers compétents.

Proposé par M. H. Poupart.

Secondé par M. Ars. Dion.

Que le bureau de direction de la S.I.L. nomme à l'Hon. ministre de l'Agriculture que chaque des inspecteurs de beurres et de fromages devrait être employé aussi longtemps que possible après la saison d'inspection terminée à visiter les fabriques encore en opération et les cultivateurs dans le but de leur indiquer la production de lait en hiver et venir à encourager l'approvisionnement de la glace.

RESOLU: Que la S.I.L. désire bien respectueusement soumettre de nouveau à l'Honorable J.-Ed. Caron, l'urgence qu'il y a de faire la réfection de l'usine de l'Industrie laitière de la Province publiée en brochure en 1915.

Que les amendements suivants depuis cette date la rendent incompréhensible pour les intéressés.

Que cette brochure, si nécessaire à tous ceux qui s'occupent d'industrie laitière devrait être ré-imprimée après avoir été mise à date.

RESOLU: Que la S.I.L. de la province de Québec a été heureuse d'apprendre la nomination de M. C. Harrison comme agent commis à Londres attaché au bureau du représentant de la Province de Québec, le Dr. Levesque, pour prendre les intérêts de la classe agricole de cette Province.

Que le travail accompli par M. Harrison a déjà donné des résultats magnifiques, dont bénéficient les cultivateurs de cette Province.

Que la Société désire offrir ses plus sincères remerciements à l'Honorable Premier Ministre et à l'Hon. M. Caron pour avoir bien voulu donner suite à la résolution passée à cet effet, à la convention de Buckingham.

Lundi soir, c'était au tour des dames et jeunes filles à se réunir à la salle Lacombe pour entendre Mme Eveline Leblanc du Service de l'Industrie laitière à Ottawa traiter de rôle que devrait jouer le lait dans la préparation des aliments.

Mme Leblanc a également fait entendre de projections lumineuses fort intéressantes. Il y avait salle comble.

L'assouplissement, l'économage et le triage des tabacs.

L'assouplissement, l'économage et le triage des tabacs sont les dernières opérations exigées par la récolte de tabac, et trop souvent, le planter, toujours pressé, les néglige, et il en résulte que son tabac présente un pauvre coup d'œil lorsque il est livré et que l'acheteur n'est pas satisfait de son achat. Le planter recevra peut-être les prix habituels pour toute sa livraison, mais s'il continue à se négliger, il sera considéré comme un pauvre producteur et l'acheteur hésitera à l'avenir à lui payer le prix maximum du marché, quelque bonne que soit l'apparence de sa récolte dans le schoir.

En assouplissant la récolte, il faut la mettre dans l'état de souplesse voulu pour qu'elle puisse se manutention facilement sans se rompre. Si l'on poussait l'assouplissement plus loin, il y aurait à craindre que la moisissure ne se développe dans les balles de tabac et que la qualité du produit ne soit détériorée. Ceci s'applique surtout aux tabacs jaunes dont les feuilles claires rougissent très vite lorsqu'on les laisse devenir trop souples.

Dans l'empilage des tabacs, avant l'économage, il est bon de les empiler d'une manière telle que les gros bouts de toutes les tiges soient à l'extérieur du tas, et à moins que le tabac ne soit parfaitement séché, le tas ne devrait pas être plus large que la longueur de deux plantes, c'est-à-dire qu'il ne devrait pas y avoir de couche médiane. En général, à moins que le tabac ne soit séché exceptionnellement bien, il vaut mieux ne pas enlever du tas plus que l'on ne peut éconner la semaine suivante.

En éconnerant il faut avoir soin de tenir les gros bouts des manœuvres égaux et de lier le tabac proprement, en manœuvres d'une grosseur uniforme.

Les plantereux n'apprécient pas comme ils le devraient la valeur du triage des tabacs, sinon ils pratiqueraient le triage beaucoup plus qu'ils ne le font. On fait beaucoup ressortir l'apparence et la valeur d'une récolte en séparant et en mettant en balles par elles-mêmes, les feuilles qui ont environ le même corps, la même longueur et la même couleur.

Que le planter n'oublie pas qu'en assouplissant, en triant, en éconnerant et en mettant sa récolte en balles, il peut lui donner une bien meilleure apparence qu'elle n'aurait sans ces précautions, et comme le coup d'œil et l'apparence comptent pour beaucoup dans la détermination et la valeur du produit, ses bénéfices seront à la longue accrûs d'autant.

Lisez le Bulletin de la Ferme